

Carte blanche à...

→ Klaus J. Bade (1)

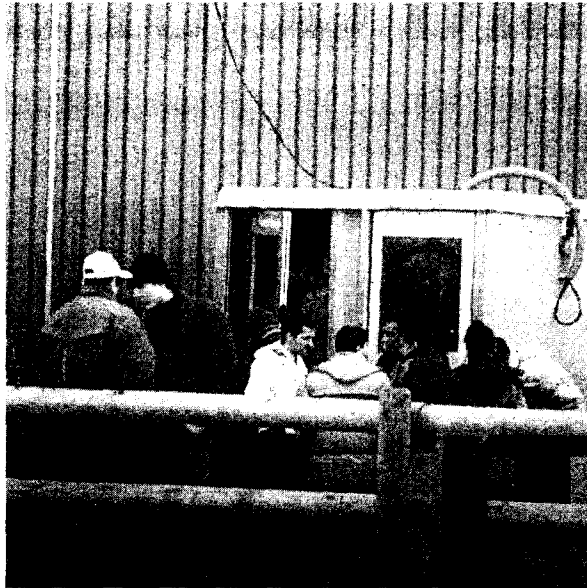
L'Europe face aux migrations

A partir de 2004, l'extension à l'est de l'Union européenne prendra un tour sérieux : elle accueillera dix nouveaux membres pour former un ensemble de vingt et un États. Dans l'ancienne Union européenne, nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui redoutent que son extension à l'Est ne puisse en réalité devenir, sur le marché du travail, une sorte d'expansion à l'Ouest des nouveaux États membres. Et beaucoup en ont peur.

L'approbation plutôt tiède de l'opinion envers l'élargissement de l'Union s'effrite. Selon les derniers sondages, elle ne serait plus que de 43 % en Allemagne. Pourtant, la peur de nouvelles grandes migrations venues de l'Est est aussi ancienne que les migrations Est-Ouest elles-mêmes. La guerre froide l'avait fait oublier. Mais lorsqu'elle s'est achevée, beaucoup ont compris que le rideau de fer était aussi un « limes », une frontière bien gardée contre la migration Est-Ouest. Peut-être même rêvaient-ils sans le dire qu'on reviendrait sous sa sombre protection.

Aux frontières orientales de l'Union, le rideau de fer a laissé place à une nouvelle frontière migratoire protégée par les armes informatiques. Avec l'élargissement, cette limite va de nouveau se décaler à l'Est. Malgré ce type de nouvelles frontières et le choix de périodes transitoires précédant l'attribution d'une complète liberté de mouvement pour les nouveaux États membres, la peur de nouveaux défis toujours plus prévisibles se développe.

Selon les estimations, le flux migratoire qu'on peut attendre de l'extension à l'Est peut paraître très raisonnable à un horizon de dix ans, et si l'on considère la totalité du territoire actuel de l'UE, que représentent



Sangatte. Les migrants espéraient avant tout y trouver un passage vers les îles Britanniques

PHOTO DR

« La peur de migrations venues de l'Est est aussi ancienne que les migrations Est-Ouest elles-mêmes »

pour toute l'Europe et sur dix ans quelques millions de migrants Est-Ouest supplémentaires, dont une partie ne viendront que provisoirement, et déduction faite de ceux qui sont d'ores et déjà présents dans la clandestinité ?

Tout cela n'est cependant que la moitié de la vérité. Car les chiffres virtuels des migrations attendues prennent un poids réel si l'on tient compte du fait

que, selon des enquêtes plus précises et en dépit des périodes transitoires, les États d'Europe de l'Ouest, et particulièrement d'Europe centrale, pourraient être touchés à des degrés très différents : l'Allemagne pour plus d'un tiers, l'Autriche pour un quart, mais la France pour seulement 4 % environ.

Rien d'étonnant donc à ce que, par exemple et en dépit de tout le bruit fait par le Front national, beaucoup de Français se fassent plus de soucis pour les subventions agricoles que pour les problèmes migratoires lorsqu'ils parlent d'extension européenne. Il en va autrement en Allemagne, justement à cause des différences d'impact.

Ces différences valent aussi à l'intérieur de l'Allemagne : depuis les entreprises et bassins d'emploi des zones limitrophes jusqu'aux problèmes spécifiques

de personnes peu qualifiées, en formation ou sans formation, en passant par des branches entières qui connaissent des problèmes d'emploi (comme le bâtiment) : tous pourraient être avant tout les victimes de la concurrence sur le marché du travail.

Car les travailleurs immigrés et les migrants étrangers sont souvent prêts à accepter des conditions difficiles, avec un salaire modéré mais susceptible d'être augmenté, par exemple par le biais des conventions liées au travail en trois-huit.

Cela étant dit, aucun motif objectif ne justifie que l'on propage des visions apocalyptiques à propos de l'extension de l'Union européenne à l'Est. Il est donc irresponsable, de la part des journalistes, de les diffuser à leur tour. Car certaines tendances démographiques et économiques compensatoires permettent de penser que l'on sera en mesure, à moyen terme, de contenir les processus migratoires. Les périodes transitoires, qui pourront tout de même s'étaler sur un maximum de sept ans et serviront de boucliers flexibles aux marchés du travail nationaux, y contribueront.

Par ailleurs, l'instauration progressive de la liberté de mouvement sur le marché du travail, pour les nouveaux États membres de l'est de l'Europe centrale, est aussi une manière de remplacer le travail clandestin par des emplois légaux ; car les clandestins provenant de la zone d'extension de l'Union sont déjà arrivés en grand nombre pour travailler à l'Ouest.

En clair : la migration a frayé son chemin bien avant qu'on ne le lui ait ouvert officiellement. Et en Europe, ce n'est pas une expérience nouvelle.

(1) Le professeur Klaus J. Bade dirige l'Institut pour la recherche sur les migrations et les études interculturelles (IMIS) de l'université d'Osnabrück (Allemagne). Il est l'auteur de l'ouvrage de référence « L'Europe en mouvement, la migration de la fin du XVIII^e siècle à nos jours » (traduit par Olivier Mannoni, collection Faire l'Europe, le Seuil, 2002, 630 pages, 34 euros).

Le présent texte est traduit de l'allemand par Olivier Mannoni.

Débat. Les Rencontres IEP-« Sud-Ouest » organisent jeudi 5 décembre à Sciences Po (à Talence) deux tables rondes sur « l'élargissement de l'Europe ».

L'une sur « quel consensus ? » (à 10 h 30) et la seconde (à 14 h 30) sur « quelles méthodes ? », avec de nombreux invités français et étrangers. Entrée libre et gratuite. Renseignements au 05.56.84.42.95.

SUD OUEST DIMANCHE

« Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres »

S.A. DE PRESSE ET D'ÉDITION DU SUD-OUEST
8, rue de Cheverus,
33094 Bordeaux
Cedex.
Téléphone :
05.56.00.33.33.

1944-1968
Jacques Lemoine,
fondateur.
1968-2001
Jean-François Lemoine.

Présidente d'honneur :
M^{me} E.-J. Lemoine.

Président-directeur
général / Directeur
de la publication :
Pierre Jeantet.

Directeur
de la rédaction :
Jean-Paul Brunel.

Rédacteur en chef :
Yves Harté.

N^o commission
paritaire : 33034.